

# Initiation à la reconnaissance botanique

du 16 au 17 mai 2022

du 20 au 21 juin 2022

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences de base pour identifier les plantes sauvages .

## CONTENU DE LA FORMATION

Apport théorique : 7 h

➤ Reconnaissance et identification botanique: détermination et identification des grandes familles et principales espèces utilisées.

Sortie sur terrain : 7 h

➤ Cueillette , mise en application de la détermination

➤ Échanges autour des retours d'expérience des participants à la formation.

## A QUI S'ADRESSENT NOS STAGES ?

Porteurs de projet, agriculteurs, salariés, artisans transformateurs, demandeurs d'emploi...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.  
Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

## MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Intervenant spécialisé en botanique.

Formation en présentiel, avec alternance d'apports théoriques et de sorties sur terrain pour phases pratiques.

Durée : **14 heures**

Horaires : **lundi et mardi : 08h30 – 17h**

**Sorties terrain sur les 2 journées, selon météo et possibilités : prévoir du matériel de cueillette et une tenue adaptée pour les sorties, une loupe pour les observations botaniques.**

## MODALITES D'EVALUATION

Chaque stagiaire est évalué à tout moment par le formateur par le questionnement, l'observation, la vérification de l'apprentissage des gestes techniques, et par une évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage.

Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de la session.

## COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

17 €/heure, soit 119 € par jour et par personne.

➤ Statut agricole, exploitant, conjoint-collaborateur, cotisant solidaire, PPP : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.

➤ Demandeurs d'emploi : financement possible d'un parcours de formation complet dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Occitanie ou avec votre CPF. S'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter.

➤ Salariés : financement entreprise ou avec votre CPF possible dans le cadre d'un parcours de formation complet. S'adresser à votre entreprise ou nous contacter.

Ce stage peut être complété par les modules :

« Transformation des plantes (en produits alimentaires) : du 18 au 20 mai ou du 22 au 24 juin 2022

**CFPPA de Lozère- site de Florac**

2 place ancienne gare 48400

FLORAC

Tél : 04 66 65 65 62

cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr/formations-courtes

epletpa  
de la  
LOZÈRE

cfppa  
de la  
LOZÈRE

cfppa  
de la  
LOZÈRE

